Ville de Gembloux

CPAS Gembloux

A l'attention des aînés domiciliés à Gembloux

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire à laquelle nous devons faire face est sans précédent et au-delà des risques qu'elle représente pour notre santé, elle perturbe profondément notre quotidien, nos habitudes, notre mode de vie.

Des gestes aussi simples que faire ses courses, se promener dans un parc ou aller chez le coiffeur sont aujourd'hui encadrés par des mesures strictes de restriction, voire d'interdiction. Recevoir sa famille, jouer avec ses petits-enfants, étreindre ses proches sont également autant de gestes que nous ne pouvons plus réaliser comme avant.

Cette situation particulière ne prendra fin que si chacun respecte les consignes qui sont données par les autorités. Heureusement, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur le civisme des Gembloutois et, en particulier, sur la sagesse de nos aînés.

Néanmoins, nous sommes bien conscients que le respect de ces consignes peut créer un sentiment d'isolement et constituer pour vous une source de difficultés. C'est pourquoi la Ville de Gembloux et le C.P.A.S. souhaitent vous informer des services et des structures qui sont à votre disposition pour vous aider dans votre quotidien. Ceux-ci vous sont présentés dans le document en annexe.

Pour répondre à vos questions ou pour toute information complémentaire dont vous auriez besoin, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Gembloux (Tél. : 0478/90.88.05) et le Service Social du C.P.A.S. (Tél. : 081/62.72.00) restent à votre entière disposition. Nous sommes à vos côtés !

Dans l'attente de jours meilleurs, nous vous invitons à prendre soin de vous et vous prions de recevoir, **Madame, Monsieur,** nos sincères salutations.

Benoît DISPA
Député-Bourgmestre

Emmanuel DELSAUTE
Echevin des Aînés

Isabelle GROESSENS
Présidente du CPAS

Administration communale de Gembloux
Parc d'Épinal • 5030 Gembloux
081 62 63 31 081 62 63 36 • administration@gembloux.be